

Déroulé de l'action

• Modalités

Session Inter/Intra
En présentiel/Classe virtuelle

• Horaires

9H00-12H30 /13H30-17H00

• Méthode pédagogique

Alternance exposés théoriques
et exercices pratiques
(80% de pratique)

• Suivi et assistance

Support de cours adapté
au logiciel étudié et
au niveau suivi
Assistance téléphonique
gratuite et illimitée

• Modalité d'évaluation

Evaluation formative au travers
de nombreux exercices tout au
long de la formation permettant
de valider les compétences
acquises
Attestation de stage
Emergement quotidien d'une
feuille de présence

• Accessibilité aux personnes handicapées

Pour tout besoin d'adaptation,
retrouver le contact de notre
réfèrent handicap et les
modalités d'accueil sur la page :

[Infos pratiques/Situation de
Handicap](#)

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Objectif : Cette formation vous permettra de comprendre les impacts et plan d'actions pour se mettre en conformité avec le règlement européen.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender les nouveaux enjeux en matière de données à caractère personnel instaurés par le RGPD
- Maîtriser les éléments clés d'une mise en conformité concrète et adaptée aux nouvelles contraintes et obligations
- Identifier les actions à mener en interne

Public : Toute personne concernée par le traitement des données personnelles (DSI, chef de projet, juriste, RH,...).

Prérequis : Avoir suivi la journée de sensibilisation au RGPD.

- 2 jours -

Comprendre le contexte applicable en matière de protection des données à caractère personnel

Les nouveaux défis

Une modification de paradigme

Un accroissement des textes et obligations

Une hausse des sanctions

Une opportunité pour les organismes concernés

Le périmètre

Périmètre technique : Périmètre économique, Périmètre historique Périmètre géographique

Initier une démarche de mise en conformité

Désigner un responsable en charge de la protection des données à caractère personnel

Opportunité ou nécessité de désigner un data protection officer (DPO)

Désignation interne ou externalisation, possibilité de mutualisation, etc.

Qui peut être désigné ? Quelles doivent être ses missions ?

Nouvelle démarche et organisation d'entreprise : vers une gouvernance de la « donnée »

Réaliser un recensement/audit de conformité des traitements

Déterminer le type d'audit approprié en fonction de la maturité et des besoins de l'organisme concerné

Cartographier les traitements

Déroulé de l'action

- **Modalités**
Session Inter/Intra
En présentiel/Classe virtuelle
- **Horaires**
9H00-12H30 /13H30-17H00
- **Méthode pédagogique**
Alternance exposés théoriques
et exercices pratiques
(80% de pratique)
- **Suivi et assistance**
Support de cours adapté
au logiciel étudié et
au niveau suivi
Assistance téléphonique
gratuite et illimitée
- **Modalité d'évaluation**
Evaluation formative au travers
de nombreux exercices tout au
long de la formation permettant
de valider les compétences
acquises
Attestation de stage
Emergement quotidien d'une
feuille de présence
- **Accessibilité aux personnes
handicapées**
Pour tout besoin d'adaptation,
retrouver le contact de notre
référént handicap et les
modalités d'accueil sur la page :
[Infos pratiques/Situation de
Handicap](#)

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Analyser le niveau de conformité et le niveau de risque associé de chaque traitement au regard des principes essentiels du RGPD

Focus : comment s'assurer du respect du principe de proportionnalité et de minimisation dans les zones de commentaires libres ?

Planifier les actions et chantiers prioritaires

Organiser et documenter ses processus

Comprendre les principes directeurs en matière de protection des données

L'accountability : mettre en place les mesures adéquates, et pouvoir démontrer leur effectivité et leur efficacité

La privacy by design et by default : tenir compte de la protection des données "dès la conception"

Définir et formaliser une politique de gouvernance de la donnée

Organisation interne

Élaboration du (des) registre(s) des traitements : choix de l'outil adéquat, recensement des traitements, actualisation du registre

Focus : élaboration et mise à jour du registre des traitements

Documentation : élaboration d'une politique de protection des données, formalisation des procédures de respect des droits des personnes, conception d'une politique de sécurité des données, mise en place d'une politique d'archivage et de conservation des données

Focus sur l'information des personnes concernées par le traitement

Politique SIF : information, sensibilisation, formation

Organiser et contractualiser les relations entre les différents acteurs

Travaux pratiques

Pour chaque point du programme abordé :

Présentation et démonstration par le formateur, mise en pratique sur les points abordés par des travaux pratiques avec l'appui du formateur et du groupe, feedbacks du formateur tout au long de l'activité.